

---

Actes de la troisième Conférence internationale sur la Francophonie économique

*VERS UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE, VERTE ET INCLUSIVE*

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 16 – 18 mars 2022

---

**CONTRIBUTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU DÉVELOPPEMENT  
LOCAL EN ZONE ÉCONOMIQUEMENT SINISTRÉE : CAS DU CAMEROUN**

**ABDOURAMAN BOUBAKARI,**

Enseignant-chercheur, Université de Maroua, Cameroun

[questeurbay@gmail.com](mailto:questeurbay@gmail.com)

**LUCIE NAÏE,**

Doctorante en Sciences de Gestion, Université de Maroua, Cameroun

[naielucie@gmail.com](mailto:naielucie@gmail.com)

**RÉSUMÉ** – Cet article analyse le rôle des initiatives locales qui tiennent en compte des ressources des Organisations de l'Économie Sociale et Solidaire (OESS) dans le processus de développement territorial. Les initiatives de ces organisations permettent de rétablir un déséquilibre sur les inégalités de développement local ou territorial surtout pour certaines couches sociales vulnérables. Pour que cette potentialité d'action s'exprime effectivement, il convient que l'utilité sociale qu'elle produit soit socialement reconnue. L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) joue donc un rôle indéniable dans la lutte contre les différentes formes d'exclusion et de marginalisation, dans la réduction du chômage et offre d'opportunités innovantes de travail. Ainsi l'ESS contribue directement et indirectement dans la réduction des inégalités sociales et des disparités régionales ou locales. Cet article est structuré en trois parties. La première partie présente le cadre conceptuel d'analyse. La deuxième partie présente la méthodologie adoptée pour répondre à la question de recherche posée. Nous avons adopté une approche quantitative. En effet, la collecte des données est faite à partir d'un questionnaire. Nous avons administré 130 questionnaires dont, 100 nous ont été retournés dans les délais prescrits, ce qui donne un taux de réponse de 76,92%. De ce nombre, quatre questionnaires ont été éliminés du fait qu'ils sont mal remplis, donc 96 questionnaires exploitables. La troisième partie donne une synthèse des résultats de cette étude. Nous constatons après nos analyses que les associations, les coopératives et les mutuelles contribuent à la création de l'emploi, de richesse et à la promotion culturelle de l'Extrême Nord. Car les valeurs de khi-deux obtenues sont toutes supérieures aux valeurs observées et significatives c'est qui montre l'existence d'une forte relation entre ces différentes variables. En conclusion, l'ESS doit davantage entretenir des liens sociaux forts afin de rendre compte d'un développement local des couches vulnérables dans un environnement économiquement sinistré.

**Mots-clés** : Économie Sociale et Solidaire, développement local, couches vulnérables, utilité sociale.

*Les idées et opinions exprimées dans ce texte n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles de l'OFE ou de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité de ou des auteurs.*

## Introduction

La crise économique et sociale a favorisé un profond réexamen du fonctionnement de l'économie dans la plupart des pays du monde. L'État semble aujourd'hui incapable de faire face seul à la montée du chômage, la persistance de la pauvreté, la dégradation de l'environnement. Le fonctionnement de l'économie de marché engendre pour sa part de fortes disparités, des inégalités de développement sociales ou territoriales et l'exclusion de certaines populations. Cette situation a favorisé, un peu partout à travers le monde, l'émergence d'un autre secteur, celui de l'économie sociale et solidaire, qui apporte des solutions en replaçant l'Homme au centre du développement économique et social.

### Contexte

En dépit des chocs exogènes et de la crise sécuritaire, l'économie camerounaise a enregistré un taux de croissance estimé à 4,1 % en 2019, grâce au dynamisme du secteur tertiaire et à la croissance de la consommation et des investissements<sup>1</sup>. Compte tenu de l'objectif du Cameroun d'accéder à la catégorie des économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici 2035, le pays devra en particulier enregistrer une croissance du PIB réel d'environ 8 % (soit 5,7 % par habitant) sur la période 2015–2035<sup>2</sup>. Cependant, même si le taux de pauvreté a modérément reculé (passant de 39,9 % en 2007 à 37,5 % en 2014), le rythme actuel ne permettra pas d'atteindre deux importants objectifs de la vision de développement à long terme : un sous-emploi de la main d'œuvre tombant de 76 % à 50 % et un taux de pauvreté de 28,7 % en 2020. C'est dire que la croissance économique observée n'a pas été suffisamment inclusive pour développer le capital humain. En effet, classé au 151<sup>ème</sup> rang mondial (21<sup>ème</sup> rang africain) dans l'Indice du Développement Humain 2018<sup>3</sup>, les résultats du Cameroun dans développement humain restent relatifs. En plus, le secteur informel très précaire y représente une proportion significative de l'économie alors qu'il participe à près de 50% au PIB contre 35,5% dans l'industrie, 29,7% dans le commerce et 34,8% dans les autres services<sup>4</sup>.

Une aggravation de cette situation peut déjà être anticipée en raison des circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie de COVID-19. Il faut en effet prévoir que la crise sanitaire et l'instabilité économique associée auront des répercussions importantes sur le monde du travail. Les

---

<sup>1</sup> Banque Africaine de Développement : Perspectives économiques en Afrique (2019), disponible au : [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO\\_2019-FR.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO_2019-FR.pdf)

<sup>2</sup> Banque Mondiale, disponible à l'adresse :

<https://www.banquemondiale.org/fr/country/cameroon/overview#1>

<sup>3</sup> Banque Africaine de Développement : Perspectives économiques en Afrique (2019), disponible à l'adresse : [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO\\_2019-FR.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO_2019-FR.pdf)

<sup>4</sup> OIT, Étude sur la migration de l'économie informelle vers l'économie formelle : proposition de stratégie pour le Groupement Inter Patronal du Cameroun (2019), disponible à l'adresse :

[https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/---sroyaoundé/documents/publication/wcms\\_625017.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/---sroyaoundé/documents/publication/wcms_625017.pdf)

perspectives économiques et la qualité et la quantité d'emplois se détériorent rapidement, avec un impact non négligeable sur les groupes les plus vulnérables aux conditions défavorables du marché du travail<sup>5</sup>. Dans cette perspective, l'objectif du Cameroun de parvenir à une croissance économique forte, durable et équitablement répartie est un défi. Ainsi, une attention particulière devrait être portée au sous-secteur de l'Économie Sociale et Solidaire, avec la volonté de créer un environnement politique, institutionnel et réglementaire propice au développement de l'entrepreneuriat collectif au Cameroun<sup>6</sup>.

La Loi-cadre n°2019/004 régissant l'Économie Sociale au Cameroun du 25 avril 2019 (art.3) définit les unités de l'Économie Sociale comme « *les organisations et entreprises, quelles que soient leur forme juridique, qui remplissent les critères ci-après* :

- *la primauté de l'Homme et de la finalité sociale sur le capital ;*
- *la liberté d'adhésion ;*
- *la gouvernance transparente, démocratique et participative ;*
- *l'utilité collective ou sociale du projet ;*
- *la recherche de l'intérêt collectif et la juste répartition des excédents ;*
- *la mise en commun des ressources de ses membres ;*
- *la conformité au statut juridique d'origine. »*

L'Économie Sociale et Solidaire englobe une réalité plurielle et est souvent associée à d'autres notions, telles que l'économie sociale, l'économie solidaire, l'économie populaire et l'entrepreneuriat social. En paraphrasant Lévesque (1999), nous pouvons dire que « *les entreprises et les associations relevant de l'économie sociale sont celles qui se donnent des règles leur permettant de reconnaître la dimension sociale de l'économie, aussi bien dans leur input que dans leur output* ». Alors que les acteurs de l'économie sociale se définissent par leur statut (association, mutuelle, coopérative), ceux de l'économie solidaire s'identifient par le sens de leur activité (engagement citoyen, fonctionnement démocratique, solidarité interpersonnelle, etc.). Le domaine de l'ESS renvoie peu ou beaucoup à ce que l'on appelle parfois le tiers secteur ou le secteur à but non lucratif. Ces éléments de définition peuvent être utilement complétés par un commentaire de Chaniel et Laville (2005). Selon ces deux auteurs « *l'économie sociale comme l'économie solidaire ne prennent sens que par rapport à une économie plurielle, c'est-à-dire une économie ne se réduisant pas à la société de capitaux et au marché, dans laquelle plusieurs logiques économiques peuvent se déployer* ». Ces auteurs ajoutent que l'ESS doit aussi affirmer une volonté de conforter la démocratie participative et favoriser un modèle de développement plus juste et donc plus solidaire. Il ressort que l'ESS cherche à améliorer le niveau de vie de la population en promouvant une certaine solidarité entre ses membres et d'un apport considérable dans l'entretien des relations sociales satisfaisantes. En effet, ce concept permet en d'autres termes de contribuer au développement local.

Selon Pecqueur (2003), le développement local combine un système acteurs, un système projet et un système procédure. Dans le système acteurs, on retrouve la question centrale de « *la manière dont les acteurs se connectent et se coordonnent entre eux* et, par conséquent, celle des réseaux et du capital social ; le système projet renvoie à certaines caractéristiques fondamentales du modèle

---

<sup>5</sup> BIT, Pourquoi les marchés du travail sont-ils importants ? (2020), disponible à l'adresse : [https://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/impacts-and-responses/WCMS\\_739394/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/impacts-and-responses/WCMS_739394/lang--fr/index.htm)

<sup>6</sup> Etude sur la formulation du Programme National de Développement de l'Économie Sociale (PNDES) au Cameroun", 2018

(projet global, bien collectif, politique volontariste, gouvernance territoriale...) et dans le système procédure, on doit retrouver le dispositif institutionnel et les structures juridiques supports du projet, mais aussi « *la méthode d'observation des relations de coordination entre les acteurs* » et de capitalisation de l'apprentissage collectif. Cet auteur soutient l'hypothèse selon laquelle les acteurs de l'ESS et leurs entreprises sociales ou leurs organisations sont *a priori* bien positionnés dans le jeu interactif de ces trois sous-systèmes, de par les principes qui les animent et les règles qui régissent leur « autre façon d'entreprendre ».

Compte-tenu des profonds changements s'opérant dans le monde du travail et des débats qu'ils suscitent, on assiste à un intérêt croissant pour des modèles alternatifs de croissance économique fondés sur le bien-être social tels que l'économie sociale. L'Économie Sociale est considérée non seulement comme une des réponses pertinente à la création des richesses et des emplois, à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté, mais également comme un moteur du renforcement du secteur privé.

### ***Problématique***

Depuis une vingtaine d'années et dans la plupart des pays, on peut observer une multitude d'initiatives de la société civile dans le domaine du développement économique et du développement social (Defourny et *al.*, 1999 ; Favreau, 2000), très souvent avec l'aide ou le soutien de l'État (Brady, 2003 ; Comeau et *al.*, 2001 ; Adalbert et Laville, 2004 ; Lévesque et Ninacs, 2000). Ce changement de paradigme a créé des opportunités et de nouvelles nécessités qui toutes les deux alimenteront la mobilisation des divers acteurs de la société civile pour donner naissance à une nouvelle génération d'économie sociale. En effet, l'on observe des innovations sociales pour répondre à des problèmes sociaux nouveaux et urgents qui affectent particulièrement certaines collectivités et certaines catégories sociales (Adalbert et Laville, 2004 ; Pestoff, 1998). Les travaux de Klein (2013) montrent que la réussite des initiatives qui s'appuient sur l'ESS dépendent de cinq (05) facteurs à savoir le leadership socialement construit, la capacité à combiner des ressources endogènes et exogènes, la capacité collective à générer des compromis, l'utilisation créative des programmes publics et la construction d'identités positives et d'appartenances communes. Pour cet auteur, l'ESS constitue une source alternative du développement du territoire. Il ressort de ce constat que les initiatives collectives en organisation d'ESS s'appuient sur un nombre des acteurs ayant un certain profil commun pour le succès de leurs objectifs sociaux et de solidarité.

Toutefois, comme l'économie, le terme d'« économie sociale et solidaire » est polysémique. La définition et les critères d'appartenance à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) prêtent à débat et peuvent varier d'un pays à l'autre. Comme concept, l'ESS peut être appréhendée soit comme enrichissement de l'économie politique, soit comme critique et substitut à l'économie politique, soit encore comme complément à l'économie pure. On remarque une tendance générale vers une vision plus englobant de l'ESS, définie moins à travers les statuts des entités (coopératives, associations, mutuelles, fondations, ONG...) et plus comme un mode de production alternatif.

Par ailleurs, l'économie sociale et solidaire au Cameroun présente un profil varié en fonction des contextes, des forces et des urgences : la création d'emplois, le recouvrement d'une autonomie, l'accès à la santé, l'accès aux services sociaux et la mise en œuvre d'un développement alternatif durable... Mais partout, elle est conçue comme une réponse à la crise économique, et au regard de la lutte contre la pauvreté, le chômage et l'exclusion des couches vulnérables. La vulnérabilité sur le marché du travail couvre un très large éventail de situations : appartenance à des groupes sociaux marginalisés, discrimination fondée sur l'origine, l'âge, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle,

les caractéristiques physiques, etc., faible niveau de qualification, conditions de travail précaires (par exemple emploi sur demande, revenus imprévisibles et irréguliers, absence de protection sociale). Les chercheurs camerounais ont directement adopté la notion d'économie solidaire qu'ils justifient par le fait que « *l'économie sociale et solidaire n'est pas un concept stable. C'est une notion qui se modifie, qui évolue et qui se complexifie dans le temps et dans l'espace. En effet, elle se positionne en réponse aux mutations des systèmes économiques, sociaux et technique dominants* » (Tchouassi, 2007). En outre, selon Tsafack (2007) l'on note que le résultat de son étude montre que l'économie solidaire au Cameroun et en Afrique plus généralement s'enracine dans la culture africaine. En repartant des fondements de la culture africaine, il explique que les valeurs convoquées par l'économie solidaire Camerounaise (la production communautaire, la conception du travail, le principe de la réciprocité ...) ne sont rien d'autre que celles qui constituent aujourd'hui le noyau même de l'économie sociale et solidaire.

L'objet de cet article est d'analyser l'influence de l'économie sociale et solidaire sur le développement local. Autrement dit, il s'agit de ressortir les dimensions du développement local (économique, social et culturel) s'appuyant sur les ressources des organisations d'ESS (associations, mutuelles et coopératives). La question recherche à laquelle nous allons répondre est la suivante :

Quel est l'impact des Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire sur le développement local des couches vulnérables ?

De cette question principale, découlent les questions secondaires ci-après :

- 1- Quels sont les aspects de ces organisations d'ESS qui peuvent contribuer au développement local ?
- 2- Quelles sont les dimensions du développement local qui seront pris en compte dans notre contexte ?
- 3- Quelle relation existe entre les organisations d'ESS et les dimensions du développement local ou territorial ?

Cette recherche présente un double intérêt. D'une part, un intérêt théorique qui viendra donner un apport dans la littérature mettant en relation l'économie sociale et solidaire et le développement local. D'autre part, un intérêt empirique visant à ressortir les déterminants de la réussite du développement local par l'économie sociale et solidaire.

Cet article s'articule autour des trois parties. La première partie présente le cadre conceptuel, la deuxième partie quant à elle précise la méthodologie adoptée pour répondre à la question de recherche posée et enfin, la troisième partie donne une synthèse des résultats de cette recherche.

### ***I- Economie Sociale et Solidaire : un cadre privilégié pour le développement local***

L'économie sociale est un mouvement de longue période qui articule une tradition de pensée et un agir, donnant ainsi un mouvement d'entreprise qui se doit de rester animé, inspiré, modélisé par les aspirations sociales alternatives (Draperi, 2007). Le développement local apparaît comme une démarche novatrice de développement depuis la décennie 1960 (Angeon et Callois, 2005). D'après cet auteur sa transcription dans les pratiques concrètes du développement passe par son inscription territoriale. En pratique, les réflexions sur le développement local sont nées dans les territoires

ruraux, marginalisés, enclavés, oubliés par les mesures nationales de soutien à la croissance et d'aménagement. Dans la littérature, la théorie par excellence permettant de mettre en relation l'économie sociale et solidaire et le développement local reste le capital social. Le capital social souvent assimilé au réseau social fait référence aux modalités d'accès et d'utilisation des ressources contenues dans les réseaux sociaux (Bidart, 2008).

### **1. *Éléments conceptuels***

#### **- Economie Sociale et Solidaire (ESS)**

L'Économie Sociale et Solidaire englobe une réalité plurielle et est souvent associée à d'autres notions, telles que l'économie sociale, l'économie solidaire, l'économie populaire et l'entrepreneuriat social. Le concept d'économie sociale et solidaire désigne « *un ensemble d'entreprises ou organisations structurées sous forme de coopératives, mutuelles, associations ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale* ». L'économie sociale et solidaire est au centre d'un débat de société tant au Cameroun que dans le monde. Elle désigne un ensemble d'activités économiques à finalité sociale qui participent à la construction d'une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie à travers des dizaines de milliers de projets dans les pays du Nord comme du Sud. Elle regroupe aussi un vaste ensemble d'activités qui montrent que la réalité économique et sociale ne saurait se réduire à la projection que fait habituellement la pensée économique sur elle (Crétiéneau, 2010). L'économie sociale et solidaire englobe toutes les activités qui fonctionnent sur la base d'une propriété collective qui est impartageable, du partage des richesses en fonction des personnes plutôt que du capital, de la liberté d'adhésion et d'une gestion démocratique, d'une autonomie de décision et de gestion par rapport à l'État. Les composantes de l'économie sociale et solidaire les plus utilisées dans la littérature sont :

#### **• Les coopératives :**

Le secteur coopératif est considéré comme étant la principale composante de l'économie sociale et solidaire, grâce à sa contribution efficace dans la création des emplois d'une part, et de sa participation dans le processus de développement économique et l'inclusion sociale d'autre part. Sans doute ce mouvement coopératif a connu une évolution importante dans l'espace et le temps tirant partie des cultures et traditions locales enracinées.

#### **• Les associations**

Le secteur associatif constitue aussi un pilier important de l'économie sociale et solidaire du fait de son rôle crucial et vital dans la contribution au développement humain et social à travers ses activités diverses et multidimensionnelles. Au cours de ces dernières années le mouvement associatif a connu une émergence très forte dans les économies des pays du sud.

#### **• Les mutuelles**

Les mutuelles poursuivent un but d'assurer l'accès aux services et à la protection sur une base solidaire. Deux principes généraux sont à la base des mutuelles (Hicham, 2018) :

**La solidarité entre les membres :** Ce principe exprime la volonté de régler les situations individuelles par l'action collective. L'absence de discrimination entre les membres, aussi bien dans les conditions d'adhésion que dans la prise en charge, est la règle de référence. L'objectif

mutualiste étant d'améliorer les conditions sociales de ses affiliés dans un esprit de prévoyance, de solidarité et d'entraide, les mutuelles refusent par principe toute forme d'exclusion ou de sélection de risques, que ce soit selon des critères d'âge, d'état de santé, de niveau de revenus ou encore socioprofessionnels ;

**Le caractère non lucratif :** Contrairement aux assureurs commerciaux, les mutuelles sont des organismes à but non lucratif. Elles ne rémunèrent pas le capital en actions et ne paient pas de dividendes au titre des apports des adhérents sous forme d'actions. Tout surplus des recettes sur les dépenses doit uniquement contribuer à la réalisation du but commun. Ce sont les adhérents eux-mêmes qui décident librement de son affectation : augmentation des réserves pour faire face à des éventuelles hausses du coût du risque, amélioration des services existant ou réponse à d'autres besoins des membres, voire la réduction de la cotisation. L'absence de but lucratif, avec les principes de non exclusion, garantit l'engagement durable de la mutualité envers ses membres. Ce concept d'économie sociale et solidaire constitue un modèle alternatif au développement de collectivités basé sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

- *Développement local*

Depuis la décennie 1960, le développement local apparaît comme une démarche novatrice de développement. Sa transcription dans les pratiques concrètes de développement passe par son inscription territoriale. Ainsi, le développement local désigne une dynamique d'initiatives locales (privées ou publiques) qui met en mouvement des acteurs. Le développement local peut donc être assimilé à un cadre favorable à l'action collective au sein duquel le territoire se construit (Angeon et Callois, 2005). D'après cet auteur, le paradigme du développement local repose sur la capacité d'acteurs locaux à s'organiser autour d'un projet c'est-à-dire se fédérer autour d'un objectif de développement commun en mobilisant les potentialités et les ressources existant sur un territoire. Cette définition revêt trois dimensions à savoir : un caractère localisé, territorialisé des activités et des actions ; considère la temporalité de ces actions, c'est-à-dire les actes finalisés, en effet, rendent compte de la faculté des agents à concevoir un avenir commun ; et enfin, exprime que le territoire résulte des interactions entre acteurs impliqués dans une démarche collective. Ce développement local peut-il être réalisé en s'inspirant des principes qui encadrent les organisations de l'économie sociale et solidaire ?

- *Capital social*

Le concept de capital social n'est pas récent. S'il a été initialement proposé par les sociologues dont les centres d'intérêt portent sur l'analyse des groupes sociaux et des institutions, les économistes se l'approprient depuis peu. Les travaux sur le capital social s'accordent sur ses effets positifs : il facilite la coordination des agents et semble de ce fait une condition au développement. Dans les propos qui suivent, nous commencerons par définir ce qu'est le capital social puis nous expliciterons en quoi le capital social participe au développement local.

Le capital social désigne l'ensemble des normes et des valeurs qui régissent l'action collective des agents. Il peut être considéré comme une manifestation des relations sociales favorisant la coordination entre les acteurs. Autrement dit, ce dernier constitue un moyen d'accéder aux ressources et informations nécessaires pour déterminer les stratégies territoriales. D'après les travaux de Woolcok et Narayan (2000), « *Le capital social se définit comme l'ensemble des normes et des réseaux qui facilitent l'action collective* ». De cette définition courante du capital social, ces derniers établissent deux dimensions essentielles. La première est liée aux normes et valeurs (ou ensemble de règles informelles) qui conduisent les interactions entre agents en relation sociale. La

seconde quant à elle considère le capital social à travers ses caractéristiques structurelles. Ainsi, Le capital social peut être considéré comme un cadre formel au sein duquel s'établissent les relations entre les agents. A la suite de cette démonstration, l'on conçoit le capital social comme « un ensemble des institutions (entendues ici au sens large c'est-à-dire règles ou cadres d'action des agents) formelles ou informelles qui facilitent la coopération entre acteurs en vue d'actions finalisées ». Cette conception du capital social revient d'une certaine façon à intégrer les facteurs sociaux dans les principes d'action individuelle (Coleman, 1988).

D'autres travaux abordent le capital social sous un angle des ressources. C'est ainsi que Bourdieu (1980) le définit comme « *ensemble des ressources réelles et potentielles liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées de connaissance et de reconnaissance mutuelles - soit, en d'autres termes, l'appartenance à un groupe* ». A la suite de cette définition, cet auteur a ressorti trois dimensions (Bourdieu, 1986) : *le capital culturel*, concept proche de celui de capital humain, qu'il soit incorporé (culture, langage, connaissance des codes sociaux) ou institutionnalisé (diplômes, titres) ; *le capital économique* lié aux ressources patrimoniales ou au revenu et *le capital symbolique*, désignant toute forme de capital (culturel, social, ou économique) ayant une reconnaissance particulière au sein de la société. Selon cet auteur, le volume de capital social détenu par un individu varie en fonction du nombre de personnes appartenant à son réseau personnel et du volume de capital culturel, économique et symbolique qu'elles détiennent. En effet, le capital social chez ce dernier, comme capital symbolique, renvoie à un méta-capital, qui n'a pas de contenu (Godechot et Mariot, 2004). Il de même sa considération du capital social comme un démultiplicateur des autres capitaux, ce dernier est perçu comme un instrument de domination mobilisé par un groupe social et ne prend son sens que dans l'exercice d'un rapport de pouvoir (Baret et Soto-Maciel, 2004). De ces définitions, nous retiendrons dans le cadre de nos analyses l'approche des normes et règles et celle orientée ressources. En effet ces approches organisées renvoient à des questions de coordination entre acteurs et influent sur le développement humain. Nous attacherons dès lors à expliciter par quels mécanismes le capital social favorise le développement local.

## **2. Economie sociale et solidaire et développement local**

L'économie sociale et solidaire apporte à la fois des ressources susceptibles d'accroître l'attractivité des territoires, et engendre un processus susceptible d'en accroître la solidarité (Demoustier, 2010). Ainsi, l'économie sociale et solidaire peut contribuer au développement local dans la mesure où sa planification tient compte de l'implication des acteurs locaux dans le processus de prise en compte des ressources économiques et sociales. Par l'application de cette hypothèse, les conditions de vie de la population pourraient s'améliorer tout en luttant contre les inégalités socio-économiques quand on sait que des « problèmes comme les inégalités et les disparités sociales, la mauvaise définition de la notion de communauté et la marge de manœuvre très réduite des communautés rendent le développement local très hypothétique » (Destinée, 2013). D'après cet auteur, en luttant contre les exclusions et les inégalités, l'économie sociale et solidaire peut contribuer à l'intégration de toutes les couches de la population dans le cadre d'un développement local intégré. Cependant, la théorie de référence permettant d'expliquer le développement local à travers l'organisation collective et d'utilité sociale reste la théorie du capital social.

Le modèle qui sert de cadre d'analyse dans cette étude s'inspire des travaux de Desfontaines et Prod'homme (2001) et de Guillemot et *al.* (2008), selon lesquels « le développement territorial reflète la capacité des acteurs à mettre en valeur les ressources locales en exploitant leurs



dimensions historiques, naturelles, économiques et sociales » (Guillemot et *al.*, 2008). Ce modèle repose sur la contribution d'un projet émanant de l'économie sociale, en termes sociaux et économiques, au développement territorial à partir d'un projet émanant de l'économie sociale. Il met notamment en exergue le rôle des réseaux socio-économiques dans l'élaboration d'un projet de développement territorial tourné vers l'économie sociale (Klein et Champagne, 2011). En considérant le lien étroit entre ESS et développement local, nous pouvons postuler que les organisations de l'ESS sont en mesure de produire des effets positifs pour le territoire dans son ensemble et conditionner son processus de développement économique, social et culturel. L'ESS peut être associé à des créations d'emplois non négligeables.

Le capital social, le réseautage, le partenariat, la gouvernance et la vitalité communautaire (Bourque et Comeau, 2007) constituent des facteurs importants dans la dynamique de développement territorial, des éléments tels que le capital, la dotation en ressources, les marchés ainsi que les équipements et les infrastructures de transport et de communication exercent toujours un rôle capital dans cette dynamique du développement social (Bouchard, 2011). Dans le cadre de cette recherche, la dimension économique du développement local intégrera des variables telles que l'emploi, la disponibilité et l'accès aux ressources financières et humaines, les relations d'affaires et de concertation et le développement économique. L'Economie Sociale et Solidaire est « comprise comme l'ensemble des pratiques et des initiatives cherchant à renforcer le lien social à l'intérieur de la sphère familiale, mais également entre les classes, les ethnies, les générations et les genres, et ce, dans une relation de proximité ou bien davantage à distance » (Rousseau et *al.*, 2014). Ces auteurs montrent que la dimension du développement culturel trouve ses origines dans la mise en œuvre de certaines initiatives et pratiques propres à un groupe d'individus en se basant sur les affinités d'ordre culturel. Suite à cette présentation des travaux antérieurs dans la détermination des dimensions du développement territorial se basant sur les ressources de l'économie sociale et solidaire, à présent portons notre attention sur la méthodologie qui encadre cette recherche.

## ***II- Méthodologie adoptée***

En s'appuyant sur les acquis théoriques sur l'économie sociale et solidaire et le développement local, la méthodologie adoptée pour cette recherche s'inscrit dans la démarche allant de la collecte des données aux analyses basées sur des outils statistiques appropriés. En effet, la collecte des données est faite à partir d'un questionnaire élaboré et adapté à notre contexte. Ce questionnaire est structuré autour de quatre parties. La première partie concerne l'économie sociale et solidaire, la deuxième quant à elle porte sur le développement économique, la troisième concerne le développement social et enfin la dernière porte sur le développement culturel par les répondants. Notre méthode d'échantillonnage retenue est celle de convenance. Dans le souci de toucher réellement cette réalité des organisations d'ESS, nous avons retenu trois types de ces dernières à savoir : les coopératives, les associations et les mutuelles. Ces trois types ont été choisis en raison de leur pertinence par rapport à l'objectif de cette recherche. Les entreprises sociales et les coopératives, de par leur fonction économique première, visent davantage la création d'emplois que les fondations. Les mutuelles ont été incluses parce qu'elles se concentrent sur l'offre de services sociaux (c'est-à-dire de protection sociale), qui est l'un des principaux défis de cette catégorie d'organisation. Pour élaborer notre questionnaire nous avons utilisé les items de mesure développés par Bourque et Comeau (2007) dans le cadre de leur étude. Nous avons administré 130 questionnaires dont, 100 nous ont été retournés dans les délais prescrits, ce qui donne un taux de

réponse de 76,92%. De ce nombre, quatre questionnaires ont été éliminés du fait qu'ils sont mal remplis, donc 96 questionnaires exploitables.

Les données recueillies ont été traitées à l'aide des logiciels SPSS (Statistical Package for Social Science). Les outils d'analyses utilisés sont les tris simples, les analyses en composantes principales et croisés. Les tris simples nous ont permis de ressortir les caractéristiques de l'échantillon de cette recherche afin de réaliser l'analyse descriptive des organisations de l'ESS. Par la suite, nous avons effectué les analyses en composantes principales pour réduire le nombre d'items retenus pour chaque variable afin d'obtenir des facteurs. A partir des facteurs obtenus, nous avons fait les croisements pour mesurer le degré de corrélation ou de lien entre les différents items considérés dans cette analyse.

Après cette brève présentation de la démarche méthodologique de cette recherche, il est à présent lieu de passer aux résultats obtenus des analyses conséquentes. En effet, il s'agit dans un premier temps de faire une analyse descriptive de variables retenues et dans un second temps de faire des croisements entre les composantes de l'économie sociale et solidaire et les dimensions du développement territorial présentées plus haut.

### ***III- Résultats de la recherche***

Après avoir exposé les principaux concepts qui donnent l'ossature à notre analyse, cette troisième partie porte sur la présentation des résultats de notre recherche. Dans un premier temps, nous décrivons les principales caractéristiques des organisations d'économie sociale et solidaire ayant participé à l'étude. La deuxième partie porte plus spécifiquement sur les analyses explicatives de lien entre les organisations d'ESS et le développement local. En effet, il s'agit d'analyser successivement la contribution sociale, économique et culturelle des organisations d'économie sociale et solidaire en termes de développement territorial à l'Extrême-nord. Pour finir, la dernière partie donne une discussion de nos résultats de recherche afin de les situer par rapport aux travaux antérieurs.

#### ***1- Analyse descriptive des organisations d'économie sociale et solidaire***

A la suite de nos analyses, il ressort que la catégorie dominante parmi les trois composantes de l'économie sociale et solidaire est la composante d'association avec un taux de 46,9%, suivi de celle de coopérative avec 27,1% et enfin des mutuelles de l'ordre de 19,8%. Nous constatons que sur les 96 organisations d'économie sociale et solidaire interrogées dans cette étude, la composante dominante est celle d'association. Cette prédominance peut se justifier par le fait que dans notre contexte, les initiatives locales sont plus présentes dans la mesure où elles sont facilement mises en œuvre et son fonctionnement. Le secteur d'activité le plus représentatif de ces organisations est celui du secteur primaire regroupant les activités d'élevage, d'agriculture et de pêche, soit un taux de 59,4%. Les autres secteurs sont moins représentés dans notre échantillon, secteur secondaire 31,3% et celui tertiaire de l'ordre de 9,4%. Cette répartition se justifie par le fait que ces organisations à vocation solidaire et d'utilité sociale s'exerce avec aisance dans les activités agricoles ou d'élevage dans le contexte de l'étude.

S'agissant du nombre d'années d'existence de ces organisations d'ESS, celles qui ont moins d'un an à trois ans sont plus majoritaire avec un taux de 55,2%. Celles qui ont entre trois ans et cinq ans représentent 21,9% contre celles ayant cinq ans et plus de l'ordre de 22,9%. Nous constatons que cet échantillon semble être jeune avec cette dominance des organisations d'ESS ayant une existence de trois ans. De l'autre côté, nous pouvons noter qu'il y a peu d'organisations dans les

deux autres catégories. Cette situation démontre aussi que ces organisations ont des difficultés dans leur gestion ou autres facteurs leur empêchant de rester le plus longtemps dans leurs activités.

Du point de vue de la constitution des membres dans ces organisations, il apparaît que celles ayant moins de 25 membres sont plus dominantes avec un taux de 44,8%, contre celles ayant un effectif compris entre 26 et 50 membres, soit 28,1%. Ces résultats illustrent que les organisations d'ESS dans notre contexte d'étude sont plus organisées avec un effectif de ses membres peu élevés. Ceci peut s'expliquer par le fait que plus la taille de membres d'une organisation augmente, plus cette dernière deviendra complexe dans son management et sa pérennité.

Enfin, nous constatons que ces organisations ont créées des emplois. En effet, les organisations ayant moins de 10 employés sont prédominantes avec 43,8%, suivi de celles ayant un effectif compris entre 11 et 20 employés de l'ordre de 28,1%. Par contre celles qui ont plus d'effectif présentent un pourcentage faible avec 18,8% pour la tranche de 21 à 50 employés et de 9,4% pour celle ayant plus 50 employés. A la lecture de ces résultats, il convient de relever que dans notre contexte d'étude, les organisations d'ESS ont vraiment une contribution dans la lutte contre le chômage. De ce fait, ces dernières peuvent participer au développement territorial.

Suite à cette présentation descriptive de notre échantillon d'étude, il convient à présent de s'intéresser aux analyses explicatives pouvant montrer la contribution des organisations d'ESS (coopératives, associations et mutuelles) au développement territorial (développement social, économique et culturel).

## ***2- Economie sociale et solidaire : un levier de développement territorial inclusif***

L'analyse des résultats à ce niveau est faite en deux parties. D'une part, nous avons réalisé des analyses en composantes principales afin de réduire le nombre d'items utilisés pour la mesure de nos différentes variables et d'autre part, nous avons effectué des tris croisés entre les variables retenus dans cette étude. Le développement local avait été opérationnalisé en trois dimensions à savoir le développement économique, social et culturel. Les organisations d'ESS présentent trois aspects retenus dans le cadre de cette recherche : les associations, les coopératives et les mutuelles. Le tableau synoptique suivant donne la synthèse de l'analyse en composantes principales

**Tableau 1 : Récapitulatif des analyses en composantes principales**

	<b>Développement économique</b>	<b>Développement social</b>	<b>Développement culturel</b>
Nombre d'items	04	06	05
Facteurs obtenus	01	01	01
Valeurs propres	1,887	2,882	2,782
Variances expliquées	47,180	48,041	55,639

**Source : nos analyses**

Il ressort de ces analyses que l'ensemble des items nous ont permis d'obtenir un facteur pour chaque dimension du développement territorial après une rotation Varimax. Nous constatons que les valeurs propres sont toutes supérieures à 1 et que les variances cumulées expliquent le phénomène à presque la moitié ou plus des observations faites. A la suite de ces facteurs obtenus, nous avons réalisé des croisements de ces derniers avec les trois composantes des organisations d'ESS. Le tableau ci-après présente les résultats de ces croisements :

**Tableau 2 : Récapitulatif des croisements effectués**

<b>OESS</b> \ <b>DL</b>	<b>Développement économique</b>	<b>Développement social</b>	<b>Développement culturel</b>
Khi-deux	218,444	245,880	263,231
Coefficient de contingence	0,833	0,848	0,856
ddl	99	75	78
Signification approximative	0,000	0,000	0,000

**Source : nos analyses**

Les résultats présentés dans le *tableau 2* donnent une idée sur la nature des relations entre les organisations de l'économie sociale et solidaire et les trois dimensions du développement local. Nous constatons les associations, les coopératives et les mutuelles contribuent à la création de l'emploi, de richesse et à la promotion culturelle de l'Extrême Nord. Car nos analyses montrent les khi-deux sont tous supérieurs aux valeurs observées et significatives c'est qui montre l'existence d'une forte relation entre ces différentes variables.

En effet, s'agissant de la relation entre les OESS et le développement économique des enquêtés, les résultats donnent un khi-deux de 218,444 à ddl égal à 99 pour un coefficient de contingence de l'ordre de 0,833 et significatif à 0,000. Ces analyses illustrent une très forte relation entre les OESS et le développement économique. Ceci démontre également que les OESS participent activement à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion de certaines couches sociales défavorisées dans notre contexte.

Pour la mesure de la relation entre les OESS et le développement social, les résultats d'analyses ressortent des valeurs très significatives. Le khi-deux calculés est de l'ordre de 245,880 pour ddl égal à 75 et un coefficient de contingence de l'ordre de 0,848 avec une signification de 0,000. Il ressort de ces résultats qu'il existe bel et bien une relation entre les OESS et le développement social de ses membres. En effet, plus les membres partagent en commun certaines valeurs de solidarité et ayant à la base d'utilité sociale, les OESS contribuent efficacement au développement social de ces derniers.

Enfin, les résultats d'analyses entre les OESS et le développement culturel de leurs membres confirment l'existence d'un lien de signification élevé. L'on note d'après les analyses un khi-deux de 263,231 à ddl égal à 78 pour un coefficient de contingence de 0,856 avec une signification approximative de 0,000. Il ressort de ces analyses que le développement culturel peut être atteint en utilisant les ressources des OESS. Les membres de ces organisations valorisent en réalité les symboles, rites et autres valeurs culturelles. On peut donc dire que les OESS sont des organisations où il existe une tolérance à la diversité culturelle afin de participer à l'épanouissement de ses membres.

### 3- Discussion des résultats

Au Cameroun comme dans tous les autres pays, l'Etat seul ne peut pas répondre à la montée du chômage et aux besoins fondamentaux de la population. Le développement par l'ESS améliore

les conditions de vie, incite la création de richesse, porteurs de changements dans les mentalités de la population. Ainsi, l'ESS prend en compte toutes les ressources à proximités car, le développement local serait avant tout une dynamique économique et sociale, voire culturelle. C'est dans ce sens que nos résultats corroborent ceux des auteurs Teisserenc, 2002 ; Houée et Dia, 2001 ; Pecqueur, 2000 et Greffe, 2005. Ces derniers ont montré que les organisations d'ESS participent dans le changement en améliorant les conditions de vie de leurs membres par un développement économique, social et culturel. Le développement local par l'ESS est un processus interne des acteurs dans le but de valoriser les ressources territoriales en offrant des atouts aux couches défavorisées sur le territoire et les permettant d'entreprendre et d'impliquer à des activités en vue d'améliorer leurs conditions sociales et économiques.

Nos résultats rejoignent également ceux de Parodi (2008) qui montrent que les organisations de l'économie sociale et solidaire mettent en valeur la capacité humaine de la population locale et facilite l'implication et la participation de toutes les parties prenantes dans le développement local. D'après ce dernier, elles sont non seulement porteuses de réponse aux problèmes sociaux, sanitaires, économiques et culturels mais aussi incitatrices de changement. Elles doivent se structurer afin de valoriser et de rendre dynamique le tissu économique local, diminuer l'idéologie qui rend légitime l'économie capitaliste tout en favorisant l'insertion professionnelle et en mettant en valeur la réciprocité, l'égalité et le partage (Bouchard, 2011).

Enfin, nos résultats obtenus au bout de cette recherche nous permettent de suggérer que le capital social est effectivement un facteur susceptible de faire apparaître des initiatives collectives favorables au développement, et peut être particulièrement utile pour atténuer les fluctuations extérieures. L'intérêt de cette notion de capital social, malgré ses faiblesses théoriques, est qu'elle est associée à une démarche synthétique sur les liens entre phénomènes marchands et non marchands. Si l'aboutissement d'une telle démarche semble encore relever d'un pari, le progrès de la connaissance dans ce domaine est un enjeu essentiel pour la recherche sur le développement local et ses applications.

### ***Conclusion***

L'apport de notre contribution tient dans l'articulation de l'économie de proximité (social et solidaire) et de l'approche du capital social afin de mieux cerner les mécanismes à l'œuvre dans les processus de développement local. Les contributions de ces deux cadres théoriques pour l'analyse des coordinations locales nous ont permis d'appréhender l'importance des dynamiques sociales dans les processus de développement. Ainsi, à l'issue d'un cadre théorique et d'un travail de terrain mené dans le cadre de cette recherche, il ressort que le développement local ou territorial est expliqué par les organisations de l'économie sociale et solidaire. Il se dégage donc deux constats assez robustes. Le premier concerne le rôle que les acteurs de l'ESS sont en mesure de tenir dans l'organisation économique et sociale des territoires économiquement sinistrés. En nous référant notamment à leur capacité à consolider le capital social de leurs membres, nous sommes conduits à penser que ces acteurs peuvent apporter une contribution essentielle à l'équilibre économique et social des espaces vulnérables. Ils paraissent en mesure d'alimenter, de façon évidemment variable selon les contextes locaux, une résistance au processus d'une véritable dynamique de développement. Le second constat a trait à la reconnaissance sociale de l'utilité sociale produite par l'ESS. Dans le cadre de cette recherche, cette reconnaissance s'est réalisée jusqu'à présent dans de bonnes conditions. Les politiques publiques définies et/ou mises en œuvre dans notre contexte semblent accorder plus d'intérêt aux actions et aux valeurs portées par les acteurs de l'ESS. Ces organisations ont pu amorcer une dynamique d'inclusion sociale, s'enracinant dans les bases d'une

croissance inclusive. En effet, nos travaux relèvent trois composantes des organisations de l'économie sociale et solidaire à savoir les associations, les mutuelles et les coopératives. En plus nous avons obtenus trois dimensions du développement local (développement économique, social et culturel).

Cependant, il faut prendre ces résultats en tenant compte de quelques limites. La validité externe est réduite parce qu'elle repose sur un échantillon de convenance. En plus, l'accès était difficile pour entrer dans les organisations à but non lucratif. Notre recherche montre qu'une conceptualisation du développement territorial jette un éclairage nouveau sur la problématique du développement durable en se basant sur la contribution de ce type d'organisations. Cette approche pourrait aussi s'avérer potentiellement attacher à d'autres concepts ou facteurs pour bien comprendre ce phénomène à l'endroit d'autres sujets importants comme capital social et développement local.

Une des difficultés majeures à laquelle doit faire face l'Economie Sociale et Solidaire dans notre contexte afin de se développer et de se structurer, aussi bien au niveau des acteurs qui le composent qu'après des institutions politiques et publiques, réside dans la vision du rôle qu'elle doit jouer dans la société. Contrairement à une vision restrictive qui la limitait dans un rôle strictement palliatif ou transitoire, elle s'affirme de plus en plus comme une économie alternative avec des objectifs propres, des spécificités, et un rôle dans les rapports socio-économiques structurant la société.

## Bibliographie

**Adalbert E. et Laville J.L. (2004)**, « The Third Sector in Europe, Cheltenham, Edward Elgar », 266 p.

**Angeon V. et Callois J.C. (2005)**, « Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ? », *Économie et institutions* [En ligne], 6-7 mis en ligne le 31 janvier, consulté le 23 avril 2019. URL: <http://journals.openedition.org/ei/890>; DOI: 10.4000/ei.890.

**Baret C. et Soto-Maciél A. (2004)**, Apports et limites de la mesure du capital social en recherche en gestion des ressources humaines AGRH.

**Bidart C. (2008)**, Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation: évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte. *Revue française de sociologie*, 49(3), 559-583.

**Bouchard M. J. (2011)**, L'économie sociale : vecteur d'innovation. L'expérience du Québec. Colloque Innovation sociale. Québec, *Presses de l'Université du Québec*, 259 p.

**Bourdieu P. (1980)**, « Le capital social: notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, pp. 2-3.

**Bourdieu P. (1986)**, « The forms of capital », in Richardson J.G., (Ed.), *Handbook of theory and research for the sociology of education*, New York, pp. 241-258.

**Bourque D. et Comeau Y. (2007)**, *Organisation communautaire: fondements, approches et champs de pratique*. PUQ.

**Brady C. (2003)**, « Social Enterprise Development and the Social Economy in Scotland », *A report compiled by the Bridge to the Social Economy Project (July)*.

**Chanial Ph. et Laville J-L. (2005)** L'économie sociale et solidaire en France, in Laville J-L., Magnen J-Ph., Filho G., Medeiros A. (dir), *Action publique et économie solidaire*, ERES.

**Coleman J.S. (1988)**, «Social capital in the creation of human capital», *American journal of sociology*, vol. 94, pp.95-120.

**Comeau Y., Favreau L., Lévesque B. et Mendell M. (2001)**, « Emploi, économie sociale, développement local : les nouvelles filières, Sainte-Foy », *Presses de l'Université du Québec*, 302 p.

**Crétiéneau A. M. (2010)**, Economie sociale et solidaire et développement durable: pensée et actions en conjonction. *Marché et organisations*, (1), 31-71.

**Defourny J., Develtere P. et Fonteneau B. (1999)**, « L'économie sociale au Nord et au Sud », *Bruxelles, De Boeck-Université/CIRIEC*, 278 p.

**Demoustier D. (2010)**, « Économie sociale et solidaire et régulation territoriale. Étude sur quatre zones d'emploi en Rhône-Alpes », *Géographie, économie, société*, n°1, Vol. 12, p. 89- 109.

**Desfontaines J. P. et Prod'homme J. P. (2001)**, Territoires et acteurs du développement local : de nouveaux lieux de démocratie. La Tour d'Aigues, *Éditions de l'Aube*, 177 p.

**Destinée J. (2013)**, « Les stratégies d'intervention de l'Association des Paysans de Vallée (APV) dans le développement local », Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès science (M. Sc.) en Service social, Université de Montréal.

**Drapéri J.F. (2007)**, « Fondements éthiques et posture épistémologique de la recherche en économie sociale », *RECMA-Revue internationale de l'économie sociale*, n° 303, mars, p. 67-82.

**Favreau L. (2000)**, « Globalization and the Social Economy: A North-South Perspective », dans Jean-Marc Fontan et Eric Shragge (dir.), *Social Economy: International Debates and Perspectives*, Montreal, *Black Rose Book*, p. 176-191.

**Godechot O. et Mariot N. (2004)**, Les deux formes du capital social. *Revue française de sociologie*, 45(2), 243-282.

**Guillemot J., Plante S. et Boisjoly J. (2008)** « Gouvernance et développement territorial en milieu insulaire : le cas de l'Isle-aux-Coudres (QuébecCanada) », dans *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. 3 (3) pp. 521-538.

**Hicham B. (2018)**, La contribution de l'économie sociale et solidaire pour une croissance inclusive au Maroc, *Revue Marocaine de recherche en management et marketing*, N°18, Juillet-Décembre 2018.

**Houée P. et Dia M. (2001)**, *Le développement local au défi de la mondialisation*. L'Harmattan.

**Klein J.L. (2013)**, « L'économie sociale et solidaire et la lutte contre la pauvreté en milieu local : le cas du Québec », *RECMA – revue internationale de l'économie sociale*, N°325, P. 65-77.

**Klein J. L. et Champagne C. (2011)**, Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Coll. Innovation sociale. Québec, Presses de l'Université du Québec, 325 p.

**KLEIN J. L. et TREMBLAY P.-A. (2011)**, « L'économie sociale : une plateforme pour le développement d'initiatives de développement local ? », dans BOUCHARD, Marie J. (dir.). *L'économie sociale : vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*. Coll. Innovation sociale. Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 187-209.

**Lévesque B. (1999)**, Le développement local et l'économie sociale : deux éléments incontournables du nouvel environnement, *Cahiers du Crises*, Collection Working Papers, Etudes théoriques, n° ET9905

**Lévesque B. et Ninacs C.W. (2000)**, « The Social Economy in Canada : The Quebec Experience », dans Jean-Marc Fontan et Eric Shragge (sous la dir.) (2000). *Social Economy: International Debates and Perspectives*, Montreal, Black Rose Book, p. 112-129.

**Parodi M. (2008)**, « L'économie sociale et solidaire une alternative à l'économie capitaliste » *Revue Internationale de l'Economie Sociale*.

**Pecqueur B. (2000)**, Le développement local, *Alternatives économiques/Syros*, Paris.

**Pecqueur B. (2003)**, « Le développement territorial comme préambule à l'économie sociale », in Demoustier D., *Economie sociale et développement local*, Colloque franco-québécois de Grenoble, déc. 2002, Fondation Crédit coopératif, Institut de l'économie sociale, L'Harmattan, 2004.

**Pestoff V. A. (1998)**, « Beyond the Market and State: Social Enterprises and Civil Democracy in a Welfare Society », Aldershot, Ashgate publishing».

**Rousseau D. M., De Rozario P., Jardat R. et Pesqueux Y. (2014)**, *Contrat psychologique et organisations: Comprendre les accords écrits et non-écrits*. Pearson Education France.

**Teisserenc P. (2002)**, *Les politiques de développement local*, Paris, Economica.

**Tchouassi G. (2007)**, L'entrepreneuriat social et solidaire: cas du commerce équitable entre le Nord et le Sud. *Tsafack Nanfosso RA, L'économie solidaire dans les pays en développement, Mouvements Economiques et Sociaux, l'Harmattan, Paris, 61-84.*

**Tsafack Nanfosso R. A. (2007)**, L'économie solidaire dans les pays en développement.

**Woolcok M. et Narayan D. (2000)**, «Social capitals: implication for development theory, research and policy», *The World Bank Research Observer*, Vol. 15, n°2, pp. 225-49.